

Réf: Dossier 381017

Avis de constitution

SOCIETE « OKSANA PHARMA »

Siège , ABIDJAN-COCODY ANGRE DJOROBITE, près  
de la cité GESTOCI, Lot 2645, Ilot 240

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 10/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OKSANA PHARMA »

Objet : PROMOTION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET PARAPHARMACEUTIQUES; DIVERS; Et pour la réalisation de l'objet: l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux; la prise en location gérance de tous fonds de commerce; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée; et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social , ABIDJAN-COCODY ANGRE DJOROBITE, près de la cité GESTOCI, Lot 2645, Ilot 240

Dirigeant(s) Mlle AMOUSSOU GBEDON BENEDICTE PASCALE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03490 du 28/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19983/GTCA/RC/2025 du 28/03/2025

